



Tarifs Section Plongée : 2025/2026

NOM :
Prénom :

Adhésion

	MINARM		Non MINARM	
Cotisations FCD/CSAM Brest (22 € + 13 € ou 22 € + 18 €)	35,00 €		40,00 €	
Cotisation Section Plongée (Adulte)	30,00 €		50,00 €	
Cotisation Section Plongée (Jeune)	25,00 €		45,00 €	
Licence FFESSM Adulte (à partir de 16 ans)	48,50 €		48,50 €	
Licence FFESSM Jeune (14 à 15 ans)	30,50 €		30,50 €	
Total cotisations (Adulte)	113,50 €		138,50 €	
Total cotisations (Jeune)	90,50 €		115,50 €	
Total				

Plongée Sportive en Piscine

	MINARM		Non MINARM	
Entraînement sur créneaux piscine (compétition non incluse)	10,00 €		15,00 €	
Total				

Plongées

	MINARM		Non MINARM	
Plongée Bateaux (4 cases ou à l'unité)	20,00 €		28,00 €	
Plongée Bord (2 cases ou à l'unité)	10,00 €		14,00 €	
Plongée invité	35,00 €		45,00 €	
Carte Plongées 15 cases (valable 1 an)	65,00 €		90,00 €	
Carte Plongées 30 cases (valable 1 an)	120,00 €		170,00 €	
Total				

Location du matériel obligatoire (suivant niveau)

	MINARM	Non MINARM
Préparant N1 ou N1	1 case	
Préparant N2 ou N2	2 cases	
Préparant N3 ou N3	3 cases	
Préparant N4 ou N4 et préparant E1 à E4 ou E1 à E4	4 cases	

Formations (du 15/03 au 14/07, strictement : pour N2 et N3)

	MINARM		Non MINARM	
Baptême mer (remboursé si passage niveau 1, à l'issu)	40,00 €		50,00 €	
Formation Niveau 1	210,00 €		260,00 €	
Passerelle Niveau 1 (niveau autres fédérations vers FFESSM)	100,00 €		150,00 €	
Formation Niveau 2 *	310,00 €		360,00 €	
Passerelle Niveau 2 (niveau autres fédérations vers FFESSM)	200,00 €		250,00 €	
RIFA Plongée (obligatoire à partir de N3 ou initiateur)	55,00 €		65,00 €	
Formation Niveau 3 **	360,00 €		410,00 €	
Passerelle PLB - Niveau 3 (RIFAP requis en début de formation)	60,00 €			
Formation Niveau 4 ***	360,00 €		410,00 €	
Formation Initiateur ***	150,00 €		200,00 €	
Formation MF1 ***	400,00 €		450,00 €	
Formation MF2 ***	400,00 €		450,00 €	
Total				

* Minimum de 10 plongées après N1 en milieu naturel : carnet de plongée à présenter lors de l'inscription.

** Minimum de 15 plongées après N2 (dont 6 profondes, entre 30m et 40m) : carnet de plongée à présenter lors de l'inscription.

*** Hors frais d'examens et formations assurés par le CODEP 29.

NB : Pour toute entrée en formation (hormis baptême et Niveau 1), une saison d'ancienneté, avec de la régularité (en nombre, en fréquence) dans les plongées, est requise ; formation du 15/03 au 14/07, strictement, pour N2 et N3 : sans report.

Totaux :	
payé :	
Restant dû :	

Nom et signature du responsable CSAM Plongée ayant pris le paiement :